

**COMMUNE DE BAYONNE**  
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 FEVRIER 2019**  
**DELIBERATION N° 29**

L'an deux mil dix neuf, le quatorze février, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

*Nombre de conseillers  
municipaux en exercice :*  
43

*Certifié exécutoire compte  
tenu du dépôt au titre du  
contrôle de légalité et de  
l'affichage en mairie le*

**Présents :** M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE, Mme BISAUTA (jusqu'à 20h35), M. SOROSTE, Mme LAUQUE, MM. NEYS, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN-DOLHAGARAY, M. ESMIEU, Mme LANGLOIS, MM. SALDUCCI, POCQ (jusqu'à 22h40), ARCOUET, SALANNE, Mme MEYZENC (à partir de 18h15), M. ESCAPIL-INCHAUSPE (à partir de 18h40), Mme CANDILLIER (à partir de 20h15), MM. BOUTONNET, DAUBISSE, Mme LARRE, MM. MASSONDE, PARILLA-ETCHART, Mmes ARAGON, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO (jusqu'à 22h20), BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART et Mme LEUENBERGER.

*Le Maire*

**Absents représentés par pouvoir :**

Mme BISAUTA par M. SOROSTE (à partir de 20h35), M. UGALDE par Mme LAUQUE, M. AGUERRE par M. LACASSAGNE, Mme JUZAN par Mme DUHART, Mme BRAU-BOIRIE par M. MILLET-BARBE, Mme MEYZENC par M. ETCHEGARAY (jusqu'à 18h15), M. ESCAPIL-INCHAUSPE par Mme DURRUTY (jusqu'à 18h40), Mme TAIEB par M. MASSONDE, M. LAIGUILLON par M. SALDUCCI, Mme CANDILLIER par M. ARCOUET (jusqu'à 20h15), Mme BENSOUSSAN par M. BOUTONNET, M. ETCHETO par Mme CAPDEVIELLE (à partir de 22h20), Mme PICARD-FELICES par M. ETCHETO (jusqu'à 22h20).

**Absents :** M. POCQ (à partir de 22h40), Mme PICARD-FELICES (à partir de 22h20)

**Secrétaire :**

M. BOUTONNET

*Entendu le rapport de*

**OBJET : ESPACES PUBLICS ET CADRE DE VIE** – Poursuite de l'enfouissement des réseaux aériens à proximité des Arènes.

La délibération votée lors du conseil municipal du 13 décembre 2018, la Ville de Bayonne a confié au Syndicat d'énergie des Pyrénées-Atlantiques (SDEPA), la poursuite de l'enfouissement des réseaux dans le quartier des Arènes pour l'ensemble des réseaux existant sur les tronçons suivants : partie sud de la rue Delphin Allard, partie sud de la rue de Malledaille, rue Caroline Rimbert et rue Intendant Général Lacrambe.

Le montant de la participation de l'opérateur de télécommunication ORANGE n'étant pas défini à ce jour, la participation de la commune au financement des travaux d'enfouissement des réseaux d'ORANGE s'élève à 104 170,78 € ; la participation financière d'Orange viendra se déduire lors de la facturation finale du SDEPA à la ville de Bayonne.

Le coût de cette seconde tranche s'élevant à 507 683,14 € TTC (la décomposition figure en annexe de cette délibération ainsi que le plan de financement prévisionnel), la participation maximale de la ville est estimée à 366 700 €. Le montant définitif de la participation communale sera arrêté après établissement du décompte définitif des travaux.

Il est demandé au conseil municipal :

- de décider de procéder aux travaux ci-dessus désignés et de charger le Syndicat d'Energie des Pyrénées Atlantiques de l'exécution de ceux-ci ;
- d'approuver le montant et le plan de financement prévisionnels de l'opération.

*Ont signé au registre les membres présents.*

**ADOPTION, A L'UNANIMITE**

Jean-René ETCHEGARAY  
Maire de Bayonne